



Gestion du Restaurant Scolaire des Écoles Publiques de Cuisery (siège social : Mairie - 71290 Cuisery)

INSCRIPTIONS et PAIEMENTS **Année scolaire 2018-2019**

**Dès la rentrée, vos enfants pourront fréquenter la cantine.
Pour cela, vous devrez prévenir les enseignants. Nous régulariserons votre situation lors des permanences indiquées ci-dessous.**

Tarifs en vigueur :

Repas régulier - élève de maternelle : 3€90
Repas régulier - élève de primaire : 4€00
Repas exceptionnel : 5€20
Repas enseignant/intervenant : 6€

Fonctionnement :

4 repas/semaine ou tickets exceptionnels
(Achat par carnet de 5 tickets aux permanences)
1 CARNET= 26€

Les permanences pour les inscriptions auront lieu dans les locaux de la cantine.

Vendredi 7 Septembre 2018 de 16h30 à 19h00
Samedi 8 Septembre 2018 de 10h00 à 12h00

Rappel : tout enfant non inscrit lors de ces permanences, se verra refuser l'accès du restaurant scolaire dès le lundi 10 Septembre 2018 sans exception.
Merci de respecter les horaires et les jours de permanences pour le bon fonctionnement de l'association. Nous rappelons que nous sommes bénévoles.
Ne préparez pas vos chèques à l'avance ! A bientôt.

Les membres du bureau